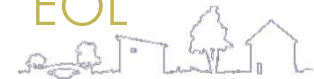


Partie 1 . État initial de l'environnement

IV. Synthèse

- ▶ L'état initial de l'environnement révèle une grande richesse écologique, paysagère et architecturale du territoire de Quiberon. Il fait apparaître également d'importantes pressions liées à l'urbanisation. La prise en compte de ces pressions et la préservation des richesses environnementales du territoire constitue un enjeu majeur pour le projet de développement de la commune.
- ▶ Les richesses écologiques de la commune sont principalement constituées par les milieux littoraux et les zones humides : côte sauvage, marais du Parco, pointe du Conguel. Ces espaces abritent des habitats et des espèces remarquables, protégés au niveau national et européen. En dehors de ces espaces remarquables, le territoire de Quiberon est fortement artificialisé. L'urbanisation couvre 53% du territoire (2009). Le bocage est quasiment inexistant et les surfaces boisées sont faibles. Les espaces non urbanisés sont couverts par des terrains en friches, quelques parcelles cultivées et des terrains occupés par du camping caravanning sur parcelle privative. La trame verte et bleue se dessine autour de l'urbanisation et s'appuie sur les espaces naturels situés le long du littoral. La préservation des richesses écologiques de la commune se traduit en priorité par la préservation des espaces naturels remarquables et des continuités écologiques. De cet enjeu de préservation découle la nécessité de limiter la consommation foncière dédiée à l'urbanisation afin de réduire la consommation d'espace naturel. Les milieux littoraux et zones humides représentatifs de la biodiversité du territoire de Quiberon sont fortement influencés par la qualité des eaux. C'est pourquoi, la préservation des richesses écologiques se doit également d'intégrer le maintien de la qualité des eaux.
- ▶ Au-delà du patrimoine écologique, la commune de Quiberon est également caractérisée par un patrimoine paysager et architectural important. La commune abrite des paysages multiples traduisant son histoire et son identité : côtes sauvages, plages, ports, landes, front de mer, villes, villages, hameaux traditionnels... La préservation de cette diversité de paysage et des paysages emblématiques de la commune constitue un enjeu fort pour Quiberon. La commune compte également de nombreux éléments de patrimoine bâti à préserver : petit patrimoine, ferme anciennes, habitation de pêcheur, villas, patrimoine religieux, patrimoine militaire, mégalithique. La richesse du patrimoine paysager et architectural de la commune est abordé de manière détaillée au sein de la seconde partie du rapport de présentation



► Face aux enjeux de préservation sur lesquels reposent une grande partie de l'attractivité de la commune, Quiberon se doit de trouver les solutions pour maîtriser les pressions liées à l'urbanisation du territoire. Cela se traduit par, la maîtrise de ses ressources : ressources foncières, ressource en eau, ressources énergétiques ; mais aussi par la maîtrise des pollutions et nuisances urbaines : gestion des déchets, assainissement, nuisances liées aux déplacements,...